

Communiqué de presse des élu/es EELV du Conseil Régional d'Ile-de-France

EELV dénonce le choix du privé pour la gestion de l'eau de Gennevilliers

Ce mercredi 29 Mai, le syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) a pris la décision de confier à nouveau à une entreprise privée la gestion des eaux des 579 000 habitants de ses dix communes*.

Les élu/es écologistes régionaux dénoncent cette décision prise de façon très anticipée et peu démocratique pour le troisième plus grand contrat français de gestion des eaux. En effet, le contrat détenu depuis 1991 par une filiale de la Lyonnaise des Eaux n'arrive à échéance qu'en juin 2015. Cette reconduction du choix du privé pour la gestion de l'eau se fait en dépit de l'opposition des associations de consommateurs qui dénoncent le prix de facturation à l'usager et les bénéfices démesurés engrangés par la filiale de la Lyonnaise des eaux.

Les élu/es écologistes régionaux se joignent aux élu/es écologistes du 92 pour demander le retour à la gestion publique. Ils réclament également une concertation avec la population et les élu/es pour rendre transparente la gestion de ce service dans le Nord des Hauts-de-Seine

« Le retour d'expérience de plusieurs décennies de délégation de la gestion de l'eau par les entreprises privées montre que la meilleure façon d'affronter les enjeux sociaux et environnementaux liés à l'eau est de redonner cette responsabilité au secteur public », rappelle Jacques Perreux, conseiller régional EELV d'Ile-de-France membre de la commission environnement.

« Nous nous opposons à la marchandisation de l'eau et à la main mise des multinationales sur cette ressource pas comme les autres » réaffirme Jean-Luc Touly, qui assure que le calendrier électoral « permettra de remettre ce choix en question ».

Corinne Rufet, Vice Présidente Environnement, agriculture et énergie rappelle que « Pour aider les collectivités à choisir en toute objectivité un mode de gestion plus transparent, plus démocratique, favorisant une taxation juste, sociale et progressive de l'eau, la région a créé l'Espace PUblic Régional de l'Eau (EPURE). La région assistera les collectivités dans leur évaluation selon les principes du développement durable. »

Lors de la session du conseil régional du 30 mai, la région arrêtera ainsi les éléments permettant mettre au point un cahier des charges [d'audit des services d'eau et d'assainissement](#).

Contact Presse : Agathe Remoué au 01 53 85 67 12 ou 06 69 12 79 14

*Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Nanterre, Suresnes et Villeneuve-la-Garenne et Rueil-Malmaison

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85